

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Date de lancement : **02 Aout 2017**
Appel d'offres : **N° 01/PE/CN/SG/2017**
Nom du projet : **Entretien et Ramassage des ordures ménagères de la Commune de Ntoun**
Source de financement : **Budget de la Mairie exercice 2017**

1. OBJET

Le Conseil Communal de Ntoun lance un appel d'offres pour la réalisation des travaux d'entretien et de ramassage des ordures ménagères de la Commune de Ntoun.

2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est constitué d'un lot unique et indivisible.

3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 74 du décret n°0254/PR/MEEDD du 19 juin 2012 portant Code des Marchés Publics.

4. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 71 à 73 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de 300 000 FCFA pour chaque lot. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la même adresse :

**Conseil Communal de Ntoun
B.P. : 169 NTOUM - Tél. : 07 28 64 06**

Le paiement au Trésor Public du Gabon pourra être fait, par référence au présent appel d'offres, en se présentant au guichet du Trésor Public, à Libreville.

6. CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions de l'article 31 des Données Particulières du Dossier d'Appel d'Offres.

7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 01 Septembre 2017 à 10h00 et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 2% du montant de l'offre. A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

Par dérogation aux dispositions de l'article 81 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME ayant au plus cinq ans d'existence ne sont pas soumises à l'obligation de garantie.

8. OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, le 01 Septembre 2017 à 11h00 à la Mairie de Ntoun dans la salle polyvalente.

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Date de lancement : **02 Août 2017**
Appel d'offres : **N° 03/PE/CN/SG/2017**
Nom du projet : **Aménagements des voies secondaires de la Commune de Ntoun**
Source de financement : **Budget de la Mairie exercice 2017**

1. OBJET

Le Conseil Communal de Ntoun lance un appel d'offres pour la réalisation des travaux d'aménagements des voies secondaires de la Commune de Ntoun.

2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est réparti en trois (3) lots suivants :

- Lot n°1 : Aménagement de la voie secondaire (Centre Ntoun-Rails) au 1er Arrondissement ;
- Lot n°2 : Aménagement de la voie secondaire (Ancienne N1 de Nkoltang) au 2ème Arrondissement ;
- Lot n°3 : Aménagement de la voie secondaire (Essassa-Bikélé) au 3ème Arrondissement.

Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un ou plusieurs lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 74 du décret n°0254/PR/MEEDD du 19 juin 2012 portant Code des Marchés Publics.

4. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 71 à 73 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de 300 000 FCFA pour chaque lot. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la même adresse :

**Conseil Communal de Ntoun
B.P. : 169 NTOUM - Tél. : 07 28 64 06**

Le paiement au Trésor Public du Gabon pourra être fait, par référence au présent appel d'offres, en se présentant au guichet du Trésor Public, à Libreville.

6. CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions de l'article 31 des Données Particulières du Dossier d'Appel d'Offres.

7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 01 Septembre à 10H00 et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 2% du montant de l'offre. A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

Par dérogation aux dispositions de l'article 81 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME ayant au plus cinq ans d'existence ne sont pas soumises à l'obligation de garantie.

8. OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, le 01 septembre 2017, à 11H00 à La Mairie de Ntoun dans la salle polyvalente.

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Date de lancement : **02 août 2017**
Appel d'offres : **N° 05/PE/CN/SG/2017**
Nom du projet : **Travaux d'aménagements des lotissements à caractère d'habitation**
Source de financement : **Budget de la Mairie exercice 2017**

1. OBJET

Le Conseil Communal de Ntoun lance un appel d'offres pour la réalisation des travaux d'aménagements des lotissements.

2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est réparti en deux (2) lots suivants :

- Lot n°1 : lotissement de NKANN ;
- Lot n°2 : lotissement de NTOUM CENTRE près de CIMGABON.

Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour tous les deux lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour les deux lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 74 du décret n°0254/PR/MEEDD du 19 juin 2012 portant Code des Marchés Publics.

4. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 71 à 73 du Code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de 300 000 FCFA pour chaque lot. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la même adresse :

**Conseil Communal de Ntoun
B.P. : 169 NTOUM - Tél. : 07 28 64 06**

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Date de lancement : **02 Août 2017**
Appel d'offres : **N° 02/PE/CN/SG/2017**
Nom du projet : **Acquisition de véhicules.**
Source de financement : **Budget de la Mairie exercice 2017**

1. OBJET

Le Conseil Communal de Ntoun lance un appel d'offres pour l'acquisition de deux (2) véhicules administratifs.

2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est constitué d'un lot unique et indivisible.

3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 74 du décret n°0254/PR/MEEDD du 19 juin 2012 portant Code des Marchés Publics.

4. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 71 à 73 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de 300 000 FCFA. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la même adresse :

**Conseil Communal de Ntoun
B.P. : 169 NTOUM - Tél. : 07 28 64 06**

Le paiement au Trésor Public du Gabon pourra être fait, par référence au présent appel d'offres, en se présentant au guichet du Trésor Public, à Libreville.

6. CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions de l'article 27 des Données Particulières du Dossier d'Appel d'Offres.

7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 01 Septembre 2017 à 10h 00... et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 2% du montant de l'offre. A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

Par dérogation aux dispositions de l'article 81 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME ayant au plus cinq ans d'existence ne sont pas soumises à l'obligation de garantie.

8. OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, le 01 Septembre 2017 à 11h 00 à la mairie de Ntoun dans la salle polyvalente.

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Date de lancement : **02 Août 2017**
Appel d'offres : **N° 04/PE/CN/SG/2017**
Nom du projet : **Travaux de réfections de quelques bureaux et l'extension de la bibliothèque à la mairie de NTOUM**
Source de financement : **Budget de la Mairie exercice 2017**

1. OBJET

Le Conseil Communal de Ntoun lance un appel d'offres pour la réalisation des travaux de réfections de bâtiments administratifs et de construction des abris de collecte des ordures ménagères de la Commune de Ntoun.

2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est réparti en deux (2) lots suivants :

- Lot n°1 : Extension de la bibliothèque ;
- Lot n°2 : Réfection de l'Hôtel de ville ;

Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un ou plusieurs lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 74 du décret n°0254/PR/MEEDD du 19 juin 2012 portant Code des Marchés Publics.

4. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 71 à 73 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de 300 000 FCFA pour chaque lot. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la même adresse :

**Conseil Communal de Ntoun
B.P. : 169 NTOUM - Tél. : 07 28 64 06**

Le paiement au Trésor Public du Gabon pourra être fait, par référence au présent appel d'offres, en se présentant au guichet du Trésor Public, à Libreville.

6. CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions de l'article 31 des Données Particulières du Dossier d'Appel d'Offres.

7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 01 Septembre 2017 à 10H00 et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 2% du montant de l'offre. A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

Par dérogation aux dispositions de l'article 81 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME ayant au plus cinq ans d'existence ne sont pas soumises à l'obligation de garantie.

8. OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, le 01 Septembre 2017 à 11H00 à la Mairie de Ntoun dans la salle polyvalente.

Le paiement au Trésor Public du Gabon pourra être fait, par référence au présent appel d'offres, en se présentant au guichet du Trésor Public, à Libreville.

6. CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions de l'article 31 des Données Particulières du Dossier d'Appel d'Offres.

7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 1er septembre 2017 à 10H00 et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 2% du montant HT de l'offre. A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

Par dérogation aux dispositions de l'article 81 du Code des marchés publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME ayant au plus cinq ans d'existence ne sont pas soumises à l'obligation de garantie.

8. OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, le 1er septembre 2017 à 11H00 à La Mairie de Ntoun dans la salle polyvalente.

**P. Le Directeur Général du Budget
et des Finances Publiques
P.O. Le Directeur Général Adjoint**



Ghislain G. BINGANGOYE

le Maire de la Commune de Ntoun



Juste Parler, Bien Dire, B'OTOGO